

Décision

Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique d'Etat (PACTE), organisé par l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne pour le recrutement en qualité d'agent contractuel d'un magasinier des bibliothèques principal de 2e classe.

Le président de l'Université Jean Monnet,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 88-646 du 6 mai 1988 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables au corps des magasiniers des bibliothèques ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 le recrutement de magasiniers des bibliothèques par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE)

DÉCIDE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement PACTE de magasinier des bibliothèques organisé par l'Université Jean Monnet est composée ainsi :

Monsieur CESA Johann, AAE, Université Jean Monnet, Président

Madame HOUDOY Laurence, conservateur des bibliothèques, Université Jean Monnet, Membre

Madame FAVIER Florence, conservateur des bibliothèques, Université Jean Monnet, Membre

Monsieur FONMARTY Matthieu, TECH, Université Jean Monnet, Suppléant

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université Jean Monnet est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Saint-Etienne, le 9 juin 2026

Pour le Président et par délégation
Par empêchement
du Directeur Général des Services

Emmanuelle DEMIRKOL
Directrice des Ressources Humaines

